

CCAS

REUNION DU 14.03.2016

.....

L'an deux mille seize, le quatorze mars, les membres du Conseil d'administration du CCAS dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sur la convocation qui leur a été adressée le huit mars par le maire Didier CORBINAUD.

Etaient présents : Didier CORBINAUD - Marie-Lise LEGRAND - Thérèse QUENON - Marcel LEFEVRE - Roger DENIS - Bérangère WERY

Etaient absents : Laurence SANNIER (démissionnaire) - Jean-Pierre DHOUDAIN (excusé) - Natacha JOUBERT (excusée) - Danny LOBRY (excusée, procuration donnée à Didier CORBINAUD) - Véronique HANOT

Secrétaire de séance : Marie-Lise LEGRAND

*** Questions inscrites à l'Ordre du Jour :

- **1/ Compte administratif 2015 :**

L'analyse du compte administratif 2015 fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses engagées : 1 821,88€

Recettes : 1 118,50€

Résultat de clôture (excédent) : 703,38€

Section d'investissement :

Dépenses : 0,00€

Recettes : 77,78€

Résultat de clôture (excédent) : 77,78€

Ces résultats sont à affecter au budget 2016.

- **2/ Projets 2016 :**

Divers projets sont abordés et mis à l'étude avant les prochaines réunions :

- Organiser une chasse au trésor pour les enfants du village,
- Envisager d'autres traiteurs et étudier d'autres devis pour le repas des aînés,
- Organiser une sortie cinéma pour le Noël des enfants.

- **3/ Budget 2016 :**

- Recettes : les recettes proviennent de trois sources, le reliquat 2015, le revenu des terrains loués et la subvention communale.
- Dépenses : les dépenses se répartissent en taxes foncières, cotisations URSSAF et dépenses d'alimentation (repas des aînés, goûter de Noël et colis des aînés).
- Investissement : aucune dépense d'investissement n'est prévue à ce jour. Si le CCAS décidait d'un achat, le budget serait modifié en conséquence.

*** Tour de table :

RAS